



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Financement des universités : la discussion doit avoir lieu

Montréal, le mardi 23 février 2010 – La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) se réjouit que la question du financement des universités au Québec se retrouve au cœur de l'actualité et salue l'initiative des signataires du « *Pacte pour le financement concurrentiel de nos universités* ».

« Les universités québécoises sont considérablement sous-financées et pourtant, elles sont directement liées au développement économique du Québec et particulièrement à Montréal » a déclaré Caroline Ménard, présidente de la JCCM. « Si l'on veut qu'elles demeurent compétitives sur le plan international, il faut leur accorder l'importance et le financement qu'elles méritent et les propositions énoncées par le *Pacte pour un financement concurrentiel de nos universités* sont intéressantes et méritent qu'on s'y attarde » a-t-elle poursuivi.

« La capacité de bâtir une société prospère et compétitive est directement liée au financement en éducation et nos membres, la relève d'affaires et leaders du Québec de demain, sont d'avis que le dégel des frais de scolarité universitaires est incontournable », affirme Caroline Ménard.

Par ailleurs, le dégel doit être nécessairement accompagné d'une bonification du programme d'aide financière aux étudiants afin de maintenir l'accessibilité aux études universitaires. Ceci dit, les étudiants ne sont pas les seuls à devoir contribuer. Le gouvernement fédéral doit aussi être mis à contribution afin de rétablir le niveau des transferts vers les universités. Finalement, un rapprochement entre les entreprises privées et les universités devrait être préconisé.

La discussion est lancée et la JCCM souhaite que l'initiative d'aujourd'hui mobilise les acteurs concernés afin de parvenir à une véritable restructuration du financement de l'éducation universitaire au Québec. La JCCM souhaite également que le gouvernement assure le leadership dans ce dossier d'importance dont les retombées bénéficieront aux générations futures. « Je peux vous assurer que la relève d'affaires de Montréal se sent directement interpellée par ce sujet et souhaite s'impliquer activement dans la poursuite de solutions durables » a conclu Mme Ménard.

À propos de la Jeune Chambre de commerce de Montréal

La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) est un regroupement de jeunes cadres, professionnels, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés de 18 à 40 ans. Fondée en 1931, elle compte aujourd'hui près de 1 500 membres, ce qui en fait le plus grand réseau de jeunes gens d'affaires en Amérique du Nord. Il s'agit d'un lieu incontournable pour le développement de la relève d'affaires de Montréal. La JCCM compte sur l'appui de plusieurs partenaires et gens d'affaires qui ont à cœur la relève. Pour la première fois de ses 78 ans d'histoire, l'organisation est dirigée par trois femmes : Mme Caroline Ménard, présidente, Mme Geneviève Tanguay, présidente du conseil d'administration et Mme Marie-Félix Gascon, directrice générale. Pour en savoir plus, visitez le www.jccm.org.

Pour information :

Nichèle Compertino / Responsable des communications
Jeune Chambre de commerce de Montréal
Tél. : 514 845-4951, poste 24 / Courriel : ncompertino@jccm.org